

ASSEMBLÉE NATIONALE
18 novembre 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - (N° 4191)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 611

présenté par
M. Hammadi, M. Bies, Mme Chapdelaine et Mme Corre

ARTICLE 26

À l'alinéa 31, après le mot :

« durée »

insérer les mots :

« d'application ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.